

AVIS DES SOCIETES

Etats Financiers Consolidés

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Mustapha Medhioub.

	Page
Bilan consolidé	2
Etat des engagements hors bilan consolidé	3
Etat de résultat consolidé	4
Etat de flux de trésorerie consolidé	5
Notes aux états financiers	6

Bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013 Retraité	31 Décembre 2013 publié
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	197 667	71 020	71 020
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	191 268	271 810	271 810
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	3 441 432	3 151 334	3 151 334
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	-	369	369
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	123 147	58 196	58 196
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	42 318	43 712	43 712
AC7	Autres actifs	(7)	36 453	36 667	39 726 *
	Actif d'impôt différé	(8)	44 836	47 124	47 124
Total Actifs			4 077 121	3 680 232	3 683 291
Passif					
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(9)	190 254	154 388	154 388
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(10)	3 155 714	2 964 593	2 964 593
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(11)	304 535	332 692	332 662 *
PA5	Autres passifs	(12)	109 576	115 808	118 897 *
	Impôt différé Passif		29	29	29
Total Passifs			3 760 108	3 567 510	3 570 569
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		3 329	4 012	4 012
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(43)	(683)	(683)
Intérêts Minoritaires			3 286	3 329	3 329
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	196 000	196 000
CP2	Réserves		92 371	16 952	16 952
CP5	Résultats reportés		(6 022)	(137 689)	(137 689)
	Résultats reportés hors modifications comptables		(6 022)	(56 221)	(56 221)
	Effet des modifications comptables		-	(81 468)	(81 468)
CP6	Résultat de l'exercice		54 578	34 130	34 130
Total capitaux propres		(13)	313 727	109 393	109 393
Total capitaux propres et passifs			4 077 121	3 680 232	3 683 291

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Etat des engagements hors bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2013 publié
Passifs éventuels					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(14)	503 050	543 745	543 745
HB2	Crédits documentaires	(15)	97 652	78 573	78 573
Total des passifs éventuels			600 702	622 318	622 318
Engagements donnés					
HB4	Engagements de financements donnés	(16)	119 819	85 521	85 521
Total des engagements donnés			119 819	85 521	85 521
Engagements reçus					
HB7	Garanties reçues	(17)	675 496	831 399	846 858 *
Total des engagements reçus			675 496	831 399	846 858

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(18)	246 114	214 201
PR2	Commissions (en produits)	(19)	55 721	49 848
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(20)	9 986	11 269
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(21)	4 288	2 634
Total des produits d'exploitation bancaire			316 109	277 952
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(22)	(116 294)	(90 611)
CH2	Commissions encourues	(23)	(2 918)	(2 537)
Total charges d'exploitation bancaire			(119 212)	(93 148)
Produit net bancaire			196 897	184 804
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(24)	(10 022)	(29 711)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(25)	940	(2 122)
PR7	Autres produits d'exploitation		49	58
CH6	Frais de personnel	(26)	(74 159)	(68 774)
CH7	Charges générales d'exploitation	(27)	(21 664)	(18 880)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(7 934)	(7 534)
Résultat d'exploitation			84 107	57 841
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		1 783	260
CH11	Impôt sur les bénéfices	(28)	(31 730)	(24 872)
Résultat des activités ordinaires			54 160	33 229
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		375	218
Part de résultat revenant aux minoritaires			(43)	(683)
Résultat net du groupe			54 578	34 130
Effet des modifications comptables			-	(81 468)
Résultat net après modifications comptables			54 578	(47 338)
Résultat par action (en DT)			(29)	2,468
				1,741

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2014	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2013 Publié
Flux d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		313 007	265 883	265 883
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(118 102)	(89 464)	(89 464)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers		(115)	(593)	(593)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(303 163)	(240 094)	(240 094)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		188 333	261 215	261 215
Titres de placement		369	(1)	(1)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(92 547)	(88 654)	(88 654)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		4 587	1 255	1 285 *
Impôt sur les bénéfices		(35 856)	(2 661)	(2 661)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		(43 487)	106 886	106 916

Flux d'investissement

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		2 713	1 874	1 874
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(62 437)	2 059	2 059
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(5 852)	(6 132)	(6 132)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(65 576)	(2 199)	(2 199)

Flux de financement

Emissions d'actions		149 600	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts		(31 471)	(4 519)	(4 519)
Augmentation / diminution ressources spéciales		1 019	(3 019)	(3 049) *
Autres flux de financement		(7)	99	99
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		119 141	(7 439)	(7 469)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		10 078	97 248	97 248
Trésorerie d'ouverture		189 005	91 757	91 757
Trésorerie de clôture	(30)	199 083	189 005	189 005

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2014.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,84%	Mère	Intégration globale	99,84%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif sur cette filiale puisqu'elle dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR en vertu d'un contrat de gestion d'un fond donné par l'UIB et qui représente la principale ressource pour la filiale, ainsi la SICAR est dirigée par un directeur général qui est du personnel UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2014, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 10 031 KTND au 31 Décembre 2014. Dans ce sens, au cours de l'année 2014, une reprise de provision collectives, d'un montant de 169 KTND, a été opérée.

5.2.3 Traitement des intérêts impayés sur crédit

- Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 408 821 KTND au 31/12/2014 contre 442 354 KTND au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	372 475	406 766
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	4 232	3 988
Provisions à caractère générale dite collective	10 031	10 200
Provision pour dépréciation de titres	5 093	4 464
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	4 646	6 304
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	793	761
Provision pour passifs et charges	9 543	9 872
Total	408 821	442 354

5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2014 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidés avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

7.3 Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité :

Au 31 Décembre 2014, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 Décembre 2013:

Retraitements du Bilan

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC7- Autres actifs		39 726	(3 060)	36 667
	Reclassement du compte Etat acompte provisionnel de AC7 (b) à PA5 (b)		(2 718)	
	Reclassement du compte retenue à la source récupérable de AC7 (b) à PA5 (b)		(342)	
PA4 - Emprunts et Ressources spéciales		332 662	30	332 692
	Reclassement du compte intérêt à percevoir / lignes de crédits extérieures de PA5 (b) à PA4 (c)		(1 405)	
	Reclassement du compte attente intérêts lignes de crédits extérieures de PA5 (b) à PA4 (c)		1 435	
PA5-Autres passifs		118 897	(3 089)	115 808
	Reclassement du compte intérêt à percevoir / lignes de crédits extérieures de PA5 (b) à PA4 (c)		1 405	
	Reclassement du compte attente intérêts lignes de crédits extérieures de PA5 (b) à PA4 (c)		(1 435)	
	Reclassement du compte Etat acompte provisionnel de AC7 (b) à PA5 (b)		(2 718)	
	Reclassement du compte retenue à la source récupérable de AC7 (b) à PA5 (b)		(342)	

Retraitements Hors Bilan

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Garanties reçues de la clientèle		846 858	(15 459)	831 399
	Nantissement placement devises		(15 459)	

Retraitements Etat de Flux

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 285	(30)	1 255
	Reclassement du compte intérêt à percevoir / lignes de crédits extérieures		1 405	
	Reclassement du compte attente intérêts lignes de crédits extérieures		(1 435)	
Augmentation / diminution ressources spéciales		(3 049)	30	(3 019)
	Reclassement du compte intérêt à percevoir / lignes de crédits extérieures		(1 405)	
	Reclassement du compte attente intérêts lignes de crédits extérieures		1 435	

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014

Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2014 un solde débiteur de 197 667 KTND contre 71 020 KTND au 31/12/2013. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Caisse espèces en dinars	19 772	20 258
Espèces en route	1 508	1 291
Alimentation GAB	7 028	5 917
Caisse espèces en devises	1 822	2 007
Remise des fonds à IBS	9 771	4 917
Banque Centrale comptes ordinaires	157 951	36 666
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15
Sous total	197 867	71 071
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(200)	(51)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	197 667	71 020

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 191 268 KTND au 31/12/2014 contre 271 810 KTND au 31/12/2013 et se détaille comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013
Placement dinars chez la BCT	-	1 000
Placement devises chez la BCT	1 383	98 498
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	2	2
Placements chez les correspondants locaux	14 000	-
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	11 999	16 390
Placements chez les correspondants étrangers	162 329	154 063
Autres concours	1 559	2 032
Sous total	191 272	271 985
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(4)	(175)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	191 268	271 810

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2014 un solde de 3 441 432 KTND contre 3 151 334 KTND au 31/12/2013, soit une variation de 290 098 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Comptes ordinaires débiteurs	259 265	253 922
Autres concours à la clientèle	3 739 187	3 493 066
Crédits sur ressources spéciales	33 902	27 342
Sous total	4 032 354	3 774 330
Agios et intérêts réservés	(208 416)	(206 029)
Provisions sur créances douteuses	(268 117)	(294 916)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(104 358)	(111 851)
Provisions à caractère générale dite collective	(10 031)	(10 200)
Total Créances sur la clientèle	3 441 432	3 151 334

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Provisions sur créances douteuses	268 117	294 916
Provisions sur décotes de garanties	104 358	111 851
Total Provisions risque de contrepartie	372 475	406 766
Provisions à caractère générale dite collective	10 031	10 200
Total Provisions sur créances sur la clientèle	382 506	416 966
Agios sur comptes non mouvementés	163 451	160 854
Intérêts réservés sur consolidations	8 552	8 730
Intérêts réservés sur crédits à court terme	3 952	3 817
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	27 087	27 293
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	2 595	2 446
Commissions réservées sur cautions dinars	115	115
Autres commissions réservées	2 664	2 773
Total agios et intérêts réservés	208 416	206 029
Total Agios et provisions sur clientèle	590 922	622 995

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le solde du portefeuille titre commercial présente un solde nul au 31/12/2014 contre 369 KTND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2014	31/12/2013
Autres placements	-	369
Total	-	369

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2014 à 123 147 KTND contre 58 196 KTND au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2014	31/12/2013
Titres d'investissement	97 451	31 107
Titres de participations	35 435	37 857
Sous total	132 886	68 964
Provisions pour dépréciation titres	(5 093)	(4 464)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(4 646)	(6 304)
Total Portefeuille d'investissement	123 147	58 196

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Bons de trésor et assimilables (BTA)	62 000	27 000
Emprunts obligataires	2 307	2 538
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 265	1 335
Créances rattachés sur BTA	893	234
Emprunt national	30 000	-
Créances rattachés sur emprunt national	986	-
Total Titres d'investissement	97 451	31 107

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 318 KTND au 31/12/2014 contre un solde de 43 712 KTND au 31/12/2013. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2013	Acquis	Cessions	Recalass	V. Brute au 31/12/2014	Amort. Cumulé 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
Logiciels informatiques	9 338	725	-	100	10 163	(7 845)	2 318
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 919	-	(127)	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	15 225	1 562	(422)	224	16 589	(12 732)	3 857
Immeubles d'exploitation	10 282	-	-	-	10 282	(4 154)	6 128
Immeubles hors exploitation	2 830	-	(1 700)	-	1 130	(295)	835
Agencement aménagement installation	47 651	3 672	-	-	51 323	(27 777)	23 546
Terrains	735	-	-	-	735	-	735
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(190)	87
Matériel roulant	1 863	80	(19)	-	1 924	(1 465)	459
Matériel et mobilier de bureau	11 047	495	(19)	29	11 552	(8 944)	2 608
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(96)	12
Immobilisations incorporelles en cours	301	661	-	(129)	833	-	833
Immobilisations corporelles en cours	308	714	-	(194)	828	-	828
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
TOTAL	109 974	7 909	(2 287)	30	115 626	(73 308)	42 318

	Amort. Cumulé 31/12/2013	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2014
Logiciels informatiques	(6 811)	(1 032)	-	-	(7 843)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 919)	-	127	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(11 123)	(1 994)	409	(24)	(12 732)
Immeubles d'exploitation	(3 958)	(196)	-	-	(4 154)
Immeubles hors exploitation	(544)	(18)	267	-	(295)
Agencement aménagement installation	(23 954)	(3 820)	-	(4)	(27 778)
Fonds de commerce	(177)	(13)	-	-	(190)
Matériel roulant	(1 311)	(173)	19	-	(1 465)
Matériel et mobilier de bureau	(8 354)	(602)	12	-	(8 944)
Equipements logements de fonction	(93)	(4)	-	-	(97)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(66 262)	(7 852)	834	(28)	(73 308)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 36 453 KTND au 31/12/2014 contre 36 667 KTND au 31/12/2013 et se détaille ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013 Retraité	31/12/2013 Publié
Action en défense	5 116	4 994	4 994
Divers autres actifs	1 687	1 085	1 084
Comptes d'attente et de régularisation actifs	5 519	5 971	5 958
Etat impôts et taxes	973	1 230	4 290 *
Crédits aux personnels	15 019	14 320	14 333
Créances prises en charge par l'Etat	8 728	9 602	9 602
Sous total Autres actifs	37 042	37 202	40 261
Provisions sur autres actifs	(589)	(535)	(535)
Total Autres actifs	36 453	36 667	39 726

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2014, 44 836 KTND contre 47 124 KTND au 31/12/2013. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif**Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2014 à 190 254 KTND contre 154 388 KTND au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Placement devise SG	141 188	141 284
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	47 000	6 835
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	1 724	5 783
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	159	274
Intérêts courus sur placements devise SG	177	211
Dettes rattachés sur les étab bancaires	6	1
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	190 254	154 388

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 155 714 KTND au 31/12/2014 contre 2 964 593 KTND au 31/12/2013. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts à vue	922 750	845 070
Comptes d'épargne	1 128 079	1 055 849
Comptes à terme et bons de caisse	963 917	937 969
Fonds gérés pour compte	12 781	12 629
Certificats de dépôts	50 841	52 891
Autres dépôts et avoirs	77 346	60 185
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 155 714	2 964 593

Note 11: Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 304 535 KTND au 31/12/2014 contre 332 692 KTND au 31/12/2013 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013 Retraité	31/12/2013 Publié
Emprunts subordonnés	80 000	80 000	80 000
Emprunt en devises	15 956	21 102	21 102
Ressources spéciales	24 752	23 733	23 733
Dette rattachée ressources spéciales	7 310	8 210	8 180 *
Emprunts obligataires	176 516	199 647	199 647
Total Emprunts et ressources spéciales	304 535	332 692	332 662

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Note 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 109 576 KTND au 31/12/2014 contre 115 808 KTND au 31/12/2013; il se détaille comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013 Retraité	31/12/2013 Publié
Provision pour passifs et charges	13 775	13 859	13 859
Sommes dues au personnel	17 644	16 417	16 417
Charges provisionnées pour congé à payer	3 946	4 059	4 059
Cotisation CNSS	3 447	3 031	3 031
Provision sur chèques certifiés	3 947	5 177	5 177
Saisies arrêts clients	8 972	8 825	8 825
Fournisseurs factures à payer	2 614	2 521	2 521
Comptes d'attente et de régularisation passif	23 200	21 568	21 598
Valeurs exigibles après encaissement	14 500	17 124	17 124
Etat impôts et taxes	17 531	23 227	26 286 *
Total Autres passifs	109 576	115 808	118 897

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Capitaux Propres

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 juillet 2014 a décidé la réduction du capital de la banque de 98.000 KTND en vue d'absorber partiellement et à due concurrence les pertes antérieures et ce, en ramenant la valeur nominale des actions et des certificats d'investissement de 10 dinars à 5 dinars. Cette réduction a été suivie d'une augmentation de capital de 74.800 KTND, par la création de 14.960.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune, souscrites au prix d'émission de 10 dinars, soit une prime d'émission de 5 dinars par action.

Ainsi, le capital de la banque s'élève, au 31 décembre 2014, à 172.800 KTND, composé de 32.560.000 actions et de 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2014 s'élèvent à 313 727 KTND au 31 Décembre 2014 contre 109 393 KTND au 31 Décembre 2013, soit une variation 204 334 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme:

	Capital souscrit	Resultats reportes	Reserves legales	Autres reserves	Fonds social	Primes liées au capital	Total des CP avant Résultat	Resultat de la periode	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2013	196 000	(163 458)	4 760	1 977	9 319	-	48 598	26 432	75 030
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	27 039	-	(607)	-	-	26 432	(26 432)	-
Changement de méthodes comptables	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Autres Reclassements	-	(1 369)	-	1 362	138	-	131	-	131
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	34 130	34 130
Reclassement / Fonds social	-	99	-	-	-	-	99	-	99
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014	196 000	(137 689)	4 760	2 735	9 457	-	75 263	34 130	109 393
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	33 667	-	463	-	-	34 130	(34 130)	-
Variation de capital	(23 200)	98 000	-	-	-	74 800	149 600	-	149 600
Réserve/fond social	-	-	-	-	164	-	164	-	164
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	54 578	54 578
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(8)	-	-	(8)	-	(8)
Situation à la clôture de l'exercice 2014	172 800	(6 022)	4 760	3 190	9 621	74 800	259 149	54 578	313 727

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 503 050 KTND au 31/12/2014 contre 543 745 KTND au 31/12/2013. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	321 720	358 610
Avals donnés en devises	14 676	23 714
Cautions émises en faveur de la clientèle	163 416	157 397
Avals donnés en dinars	3 238	4 024
Total Cautions, avals et autres garanties données	503 050	543 745

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 97 652 KTND au 31/12/2014 contre 78 573 KTND au 31/12/2013. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2014	31/12/2013
Ouverture de Credoc import confirmé	67 849	60 149
Ouverture Credoc import non confirmé	23 972	11 340
Sous total credoc import	91 821	71 489
Confirmation de Credoc export	4 388	5 979
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	1 443	1 105
Sous total credoc export	5 831	7 084
Total Crédits documentaires	97 652	78 573

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 119 819 KTND au 31/12/2014 contre 85 521 KTND au 31/12/2013.

	31/12/2014	31/12/2013
Engagements de financements donnés aux clientèles	119 819	85 521
Total Engagements de financements donnés	119 819	85 521

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 675 496 KTND au 31/12/2014 contre 831 399 KTND au 31/12/2013 et se détaillent comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013 Retraité	Décembre 2013 publié
Garanties reçus de l'Etat	79 736	97 494	97 494
Garanties reçues des autres établissements de crédit	408 551	529 199	529 198
Compagnies d'assurance	900	1 910	1 910
Garanties reçues de la clientèle	186 309	202 796	218 256 *
Total Garanties reçues	675 496	831 399	846 858

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 408 551 KTND au 31/12/2014 contre 529 198 KTND au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	321 720	358 609
Garanties données par la Société Générale	-	108 753
Garanties reçues des correspondants étrangers	43 007	48 109
Confirmation banque Credoc export	5 831	7 083
Garanties reçues des correspondants locaux	37 993	6 644
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	408 551	529 198

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 186 309 KTND au 31/12/2014 contre 202 796 KTND au 31/12/2013 et se détaillent comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013 Retraité	Décembre 2013 publié
Garanties hypothécaires	185 058	200 953	200 954
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	1 251	1 843	17 302 *
Total Garanties reçues de la clientèle	186 309	202 796	218 256

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 7.3)

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 79 736 KTND au 31/12/2014 contre 97 494 KTND au 31/12/2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Autres garanties reçus de l'Etat	43 370	63 739
SOTUGAR	15 419	17 030
FNG et FOPRODI	20 947	16 725
Total Garanties reçus de l'Etat	79 736	97 494

Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 246 114 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	2 309	2 468
Opérations avec la clientèle	236 008	205 536
Autres intérêts et revenus assimilés	7 797	6 197
Total Intérêts et revenus assimilés	246 114	214 201

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 55 721 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Commissions sur comptes	5 472	4 346
Commissions sur opérations de caisse	1 531	1 342
Commissions sur crédits	14 988	14 594
Commissions sur monétique banque à distance	16 337	13 734
Autres commissions	4 900	4 394
Commissions sur moyens de paiement	6 975	6 245
Autres produits sur services financiers	5 518	5 193
Total Commissions (en produits)	55 721	49 848

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 9 986 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Gain net sur titres de placement	(2)	11
Gain net sur opérations de change	9 988	11 258
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	9 986	11 269

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 4 288 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Intérêts sur autres titres d'investissement	142	148
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	210	373
Intérêts sur bons de trésor assimilables	2 477	1 759
Intérêts sur emprunt national	1 194	-
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	265	354
Total Revenus du portefeuille d'investissement	4 288	2 634

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 116 294 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 895	4 854
Emprunts et ressources spéciales	15 088	15 884
Opérations avec la clientèle	91 313	68 828
Autres intérêts et charges	1 998	1 045
Total Intérêts courus et charges assimilées	116 294	90 611

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 2 918 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Commissions monétiques	2 143	1 681
Redevances et prestations	283	358
Autres commissions	47	84
Rémunération du fonds géré SICAR	19	22
Frais de confection carnet de chèques	83	106
Frais télégrammes télex	215	226
Règlement télécom SMS Banking	128	60
Total Commissions encourues	2 918	2 537

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non de provisions totalisent 10 022 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Cout net du risque clientèle	9 580	29 075
Cout net du risque divers	442	636
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances,	10 022	29 711

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientele	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Dotations aux provisions collectives	-	2 935
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	29 440	36 897
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie provenant de la décote	-	12 592
Pertes couvertes de contrepartie	11 525	7 436
Pertes non couvertes de contrepartie	397	485
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	1 215	1 195
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(490)	(59)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 082)	(12 349)
Reprise /provision générale portefeuille	(169)	-
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(7 210)	(10 457)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(481)	(58)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(10 760)	(7 436)
Recouvrement sur créances passées par perte	(31)	(28)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(2 774)	(2 078)
Total Cout net du risque clientele	9 580	29 075

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Dotations aux provisions pour risques et charges	3 650	722
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 647)	(401)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(242)	(96)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	182	85
Perte sur éléments hors exploitation	3 210	441
Gain sur éléments hors exploitation	(3 233)	(473)
Perte sur autres éléments d'exploitation	522	358
Total Cout net du risque divers	442	636

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 940 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Dotation aux provisions sur titres de participation	(64)	(2 202)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(437)	(1 798)
Pertes sur titres d'investissement	(757)	(1)
Plus value cession titres d'investissement	(109)	1 217
Reprise de provisions sur titres de participation	211	202
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	2 096	460
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	940	(2 122)

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 74 159 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Rémunération du personnel	53 670	50 992
Charges sociales	14 805	13 417
Autres charges de personnel	5 923	4 297
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	17	68
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(256)	-
Total Frais de personnel	74 159	68 774

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 21 664 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Travaux fournitures et services extérieurs	8 272	8 283
Frais divers de gestion	13 392	10 597
Total Charges générales d'exploitation	21 664	18 880

Les travaux et services extérieurs totalisent 8 272 KTND au 31/12/2014 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Loyers commerciaux	2 658	2 649
Maintenance logiciel informatique	1 256	1 424
Autres services extérieurs	802	709
Assurance globale banque	568	484
Entretien et nettoyage immeubles	439	435
Honoraires commissaires aux comptes	339	391
Maintenance matériel informatique	497	437
Loyer personnel logements de fonction	263	263
Assurance immeubles et voitures	302	317
Gardiennage et surveillance	276	239
Frais judiciaires	403	379
Rémunération d'intermédiaires	210	279
honoraires service assistance Société Générale	43	115
Sous-traitance archives	75	95
Sous- traitance informatique	26	25
Maintenance et consommable photocopieurs	5	13
Entretien et réparation divers	59	29
Autres charges d'exploitation bancaire	51	-
Total Travaux fournitures et services extérieurs	8 272	8 283

Note 28 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 31 730 KTND se détaillant ainsi:"

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Impôt courant	29 444	20 558
Impôt différé	2 286	4 314
Total	31 730	24 872

Note 29 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2014, est de 2,468 DT.

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Résultat de la période	54 578	34 130
Capital social - nombre de titres	22 115 956*	19 600 000
Résultat par action en DT	2,468	1,741

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

*Du 01 Janvier au 29 Octobre 2014, le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 19 600 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 16 172 678.

Du 30 Octobre au 31 Décembre 2014 le nombre d'actions et des certificats d'investissements en circulation s'élève à 34 560 000, conférant un nombre d'actions pondéré de 6 043 278.

Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 30 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2014 un solde de 199 083 KTND contre 189 005 KTND au 31/12/2013 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	197 867	71 070
Créances sur les établissements bancaires et financiers	191 128	271 838
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(189 912)	(153 903)
Total	199 083	189 005

Note 31 – Passifs éventuels - Provisions

La société mère "Union Internationale de Banques" a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND. En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'affaire suit encore son cours.

Note 32: Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 12 mars 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 313 727 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 54 578 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observation

4.1. Nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note aux états financiers n° 31 « Passifs éventuels - Provisions » :

La société mère « Union Internationale de Banques » a fait l'objet d'un contrôle social ayant couvert la période allant du 30 septembre 2009 au 30 septembre 2012 et ayant abouti à une notification préliminaire de 2 417 KTND. La banque a provisionné, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le redressement en question ainsi que le risque relatif au dernier trimestre de l'année 2012 et ce, à concurrence de 1 500 KTND.

En juillet 2013, la banque a reçu une taxation d'office portant sur la totalité du montant du redressement soit 2 417 KDT. La banque a intenté une action en justice pour contester cette taxation. L'organisme social a procédé à une saisie arrêt sur le compte de l'UIB ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 2 157 KTND. A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

4.2. Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises, au cours des exercices 2011 à 2014, par le chef de caisse de l'agence de Teboulba.

La banque a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 22 janvier 2015, sous le numéro 7004253/2015.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 10 mars 2015.

Les effets des infractions commises, ayant fait l'objet de réclamations de la part des clients, s'élèvent à 2 570 KDT et ont été provisionnés au cours de l'exercice 2014 à hauteur de 2 550 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 27 avril 2015

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

FINOR

Mustapha Medhioub